



PROCES VERBAL DE DESCRIPTION DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

Force Probante

Acte authentique dont les mentions relatives aux
constatations font foi jusqu'à preuve contraire
Loi n° 2010-1609 du 22 décembre 2010

ETUDE MULTI-OFFICES

ROUEN

9-11 Rue Jeanne d'Arc

76000 ROUEN

02 32 08 35 30

Constat@cg2m-cj.fr

PARIS

7 Rue Portalis

75008 PARIS

01 76 21 74 47

Constat.paris@cg2m-cj.fr

ELBEUF

78 Rue des Martyrs

76500 ELBEUF

02 35 78 29 29

Elbeuf@cg2m-cj.fr



N°2021/97146.1 * N°2021/97339.1

**MARDI TREIZE MAI
DEUX MILLE VINGT CINQ
à 13 heures 30**

A LA REQUETE DE :

Monsieur LE COMPTABLE PUBLIC, Responsable du Service des Impôts des Particuliers (SIP) de ROUEN, dont les bureaux sont situés 38 cours Clémenceau 76037 ROUEN CEDEX 1

Ayant pour Avocat **Maître Hélène DEBROUTELLE**, Avocat au Barreau de ROUEN, au Cabinet de laquelle domicile est élu, 9 rue Pierre Gilles de Gennes 76130 MONT SAINT AIG

EN VERTU DE :

De l'article L 321-1 du code de Procédure civile d'exécution

De l'article 648 du code de Procédure civile

Des articles R 322-1 à R 322-3 du code de Procédure Civile d'exécution

Des rôles mis en recouvrement :

N°016 le 31/07/2021 pour l'impôt sur le revenu 2020 et majoration

N°011 le 31/07/2022 pour l'impôt sur le revenu 2021 et majoration

N°770 le 30/09/2021 pour Taxe d'habitation 2021 et majoration

N°770 le 30/09/2022 pour Taxe d'habitation 2022 et majoration

D'un bordereau d'inscription d'hypothèque légale du Trésor du 22/02/2023 publié et enregistré au SPFE de ROUEN 1 le 23/02/2023 volume : 7604P01 2023 V N°1527 ayant effet jusqu'au 22/02/2033

D'un commandement de payer valant saisie immobilière en date du 25/03/2025

Et en l'absence de paiement intégral des sommes dues dans le délai de 8 jours imparti à **AVOVENTES**

Qui me requiert de dresser un procès-verbal de description d'un bien situé dans un ensemble immobilier sur la commune de ROUEN (76000) 17 rue Le Nostre, cadastré section LB n° 156 pour une contenance de 1a et 10ca, section LB n° 170 pour une contenance de 1a et 55ca, section LB n° 171 pour une contenance de 2 ca et section LB n° 169 pour une contenance de 3 ca et les lots n° 1 un appartement situé au rez de chaussée et les 173/1000èmes des parties communes générales et n° 7 une cave située en sous-sol et les 38/1000èmes des parties communes générales.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Karinne MADELAIN, Commissaire de Justice associée, membre de la Société par Actions Simplifiée « CG2M », dans l'office dont cette dernière est titulaire à la résidence de Rouen (Seine-Maritime), 9-11, rue Jeanne d'Arc,

Certifie m'être rendue ce jour à ROUEN (76000) 17 rue Le Nostre

En l'absence des occupants des locaux d'habitation, et conformément aux articles L142-1, L322-2 et R322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, des forces de Police, d'un serrurier et d'un diagnostiqueur qui ne sont ni à mon service ni au service du créancier, m'assistent :

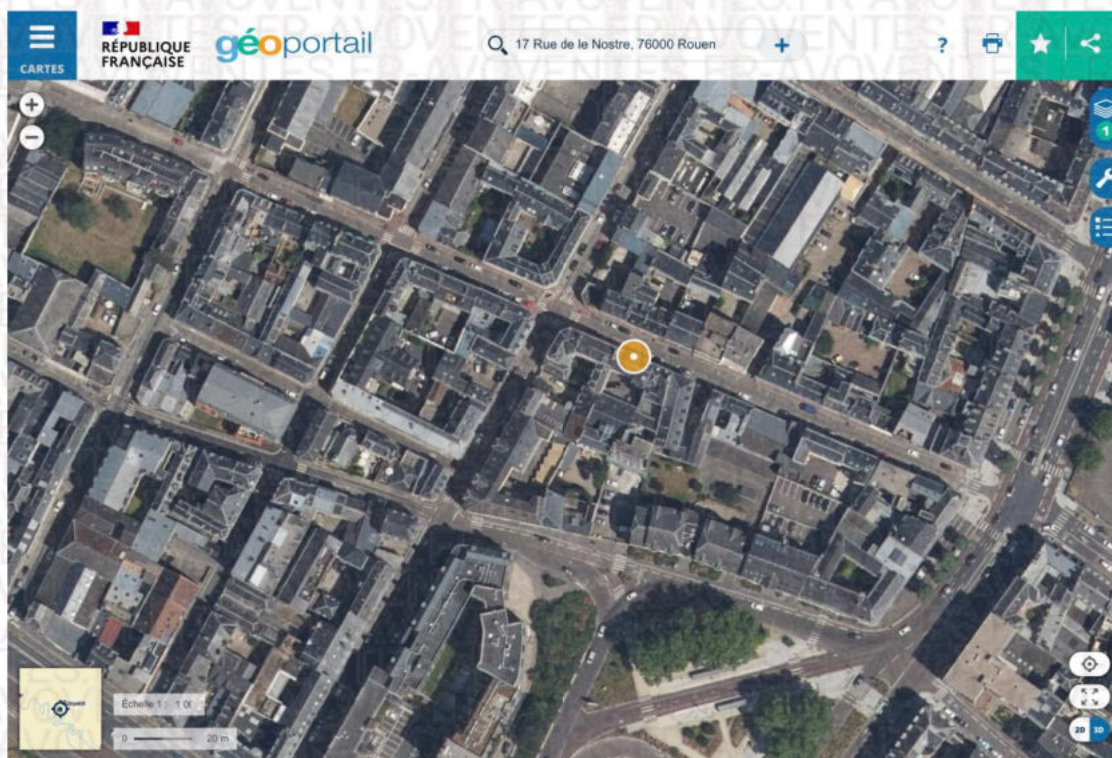
AVOVENTES

OÙ ÉTANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

SOMMAIRE

LOCALISATION DU BIEN	4
PHOTOGRAPHIES DE LA RUE	4
LES PARTIES COMMUNES.....	5
CONDITIONS D'OCCUPATION DU LOGEMENT	8
OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LE BIEN	8
CAGE D'ESCALIER.....	9
DÉGAGEMENT	11
PIÈCE 1	15
PIÈCE 2	17
SALLE D'EAU 1	22
PIÈCE 3	26
SALLE D'EAU 2	31
PIÈCE 4	33
SALLE D'EAU 3	37
SÉJOUR-CUISINE	40
WC.....	51
CHAMBRE 1	55
SALLE DE BAIN	59
EXTÉRIEUR	66
SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ	69
DIAGNOSTICS.....	70

LOCALISATION DU BIEN



Photographie n°1. Image fournie à titre d'illustration (Source geoportail.gouv.fr)

PHOTOGRAPHIES DE LA RUE



Photographie n°1.

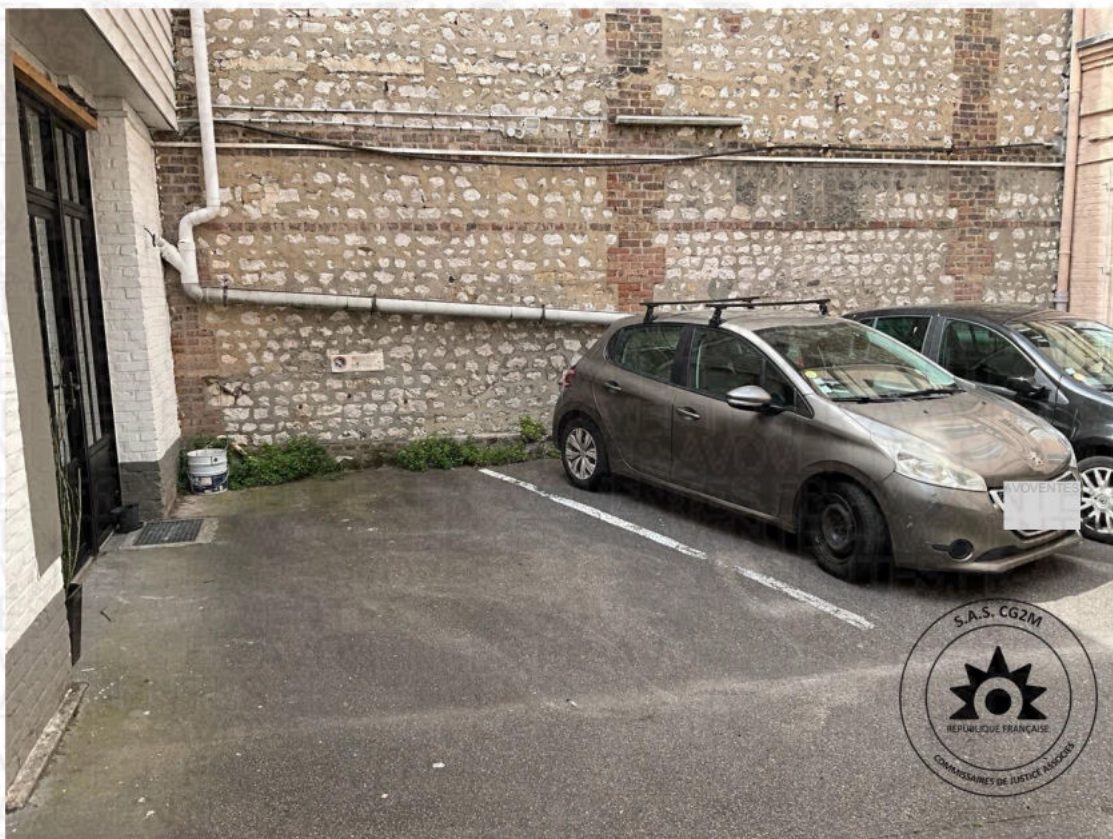


Photographie n°2.

LES PARTIES COMMUNES



Photographie n°1.



Photographie n°2.



Photographie n°3.



Photographie n°4.



Photographie n°5.



Photographie n°6.

CONDITIONS D'OCCUPATION DU LOGEMENT

Le logement est vide de toute occupation et partiellement en travaux.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LE BIEN

Il s'agit d'un appartement situé dans une cour commune comprenant 5 emplacements de parking privatifs, dans un immeuble sur 3 niveaux de cinq appartements, deux appartements au rez de chaussée, deux au premier étage et un au dernier étage.

Cet immeuble est construit sur un sous-sol comprenant deux caves.

Compte tenu des constatations réalisées lors de l'établissement du présent procès-verbal, il semble que les lots 1 et 7 aient été regroupés pour ne plus former qu'un seul bien avec ouverture de la dalle du rez de chaussée pour positionnement d'un escalier permettant l'accès au sous-sol qui a été aménagé.

Au sous-sol :

Le sous-sol qui est accessible depuis le rez de chaussée par un escalier circulaire par suite de l'ouverture réalisée dans l'appartement donne accès à un ensemble de pièces borgnes dans lesquelles il n'y a aucun moyen de chauffe installé lors de l'établissement du procès-verbal, ne peut être considéré comme une partie habitable de l'appartement au sens de la loi et de la Jurisprudence en la matière.

Les indications de surface données sur ces pièces sont à titre indicatif et ne sauraient entrer dans le cadre du calcul de la surface habitable du lot 1.

CAGE D'ESCALIER

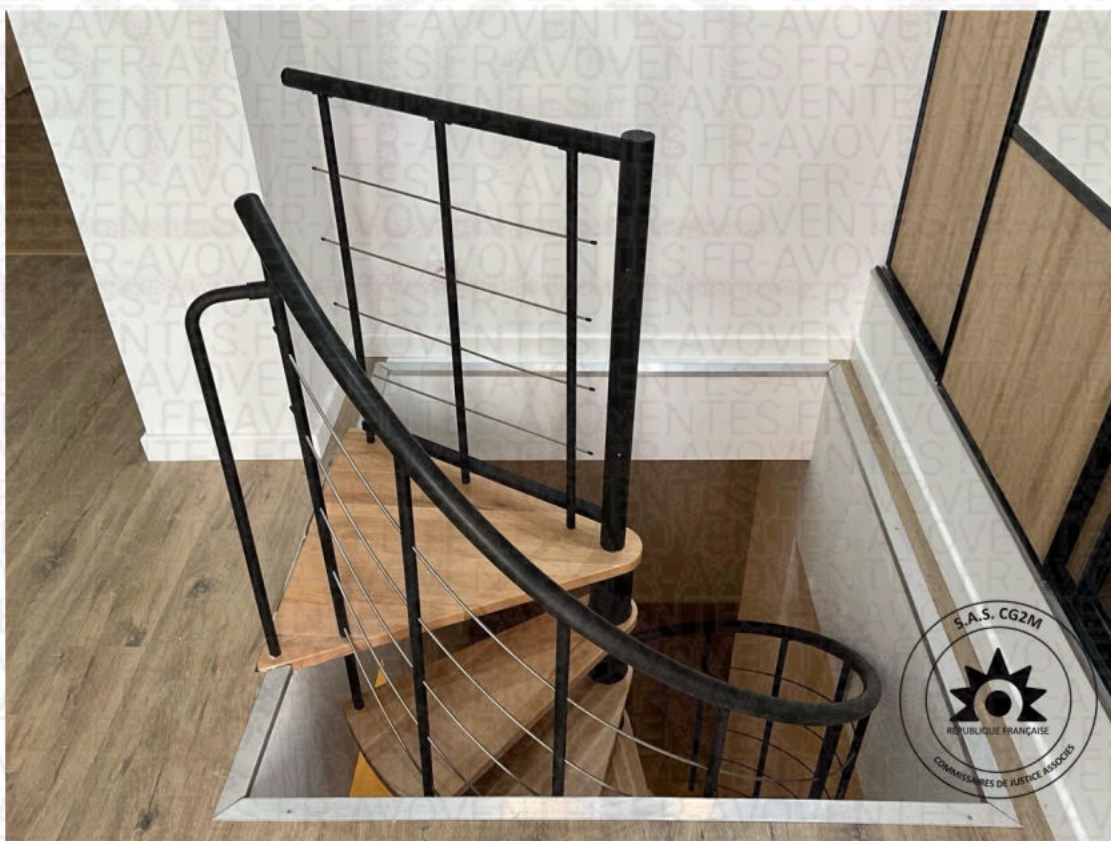
Les **murs** sont recouverts de peinture, de couleur blanche.

L'**escalier** d'accès est en bois, circulaire avec un garde-corps métallique à barreaudage horizontal en tige d'aluminium.

L'ouverture de l'escalier est entourée par un seuil en aluminium de couleur grise.



Photographie n°1.



Photographie n°2.



Photographie n°3.

DÉGAGEMENT

Cette pièce dessert à gauche une pièce en travaux, les chambre 2, et 4, il mesure 13.59 m².

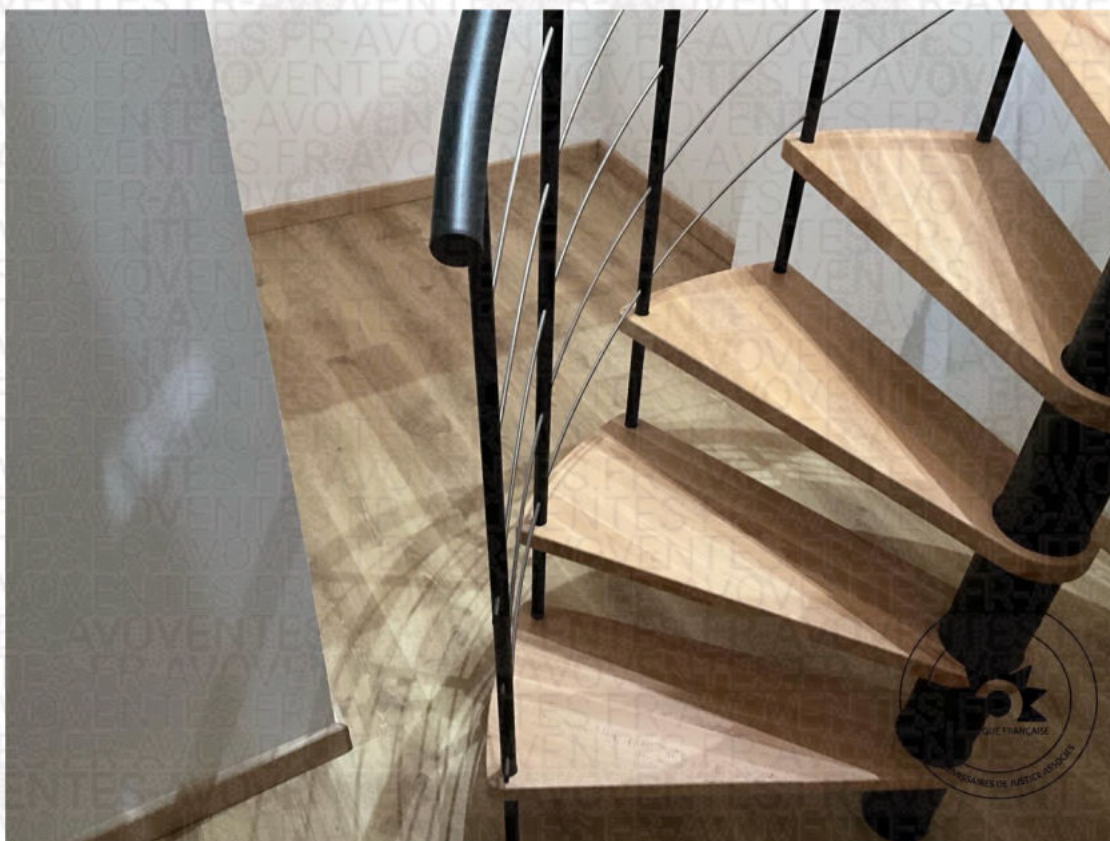
Le **sol** est recouvert de parquet, de couleur marron-clair, flottant.

Les **plinthes** sont en bois brut, de couleur marron.

Les **murs** sont recouverts de peinture, de couleur blanche.

Le **plafond** est recouvert de peinture, de couleur blanche, présence au pied de l'escalier d'un boîtier dlc, douille et ampoule et dans le couloir desservant les chambres de deux lustres et un emplacement pour un détecteur de fumée qui n'est pas posé, un boîtier d'allumage automatique situé au pied de l'escalier.

L'**équipement électrique** comprend une prise électrique.



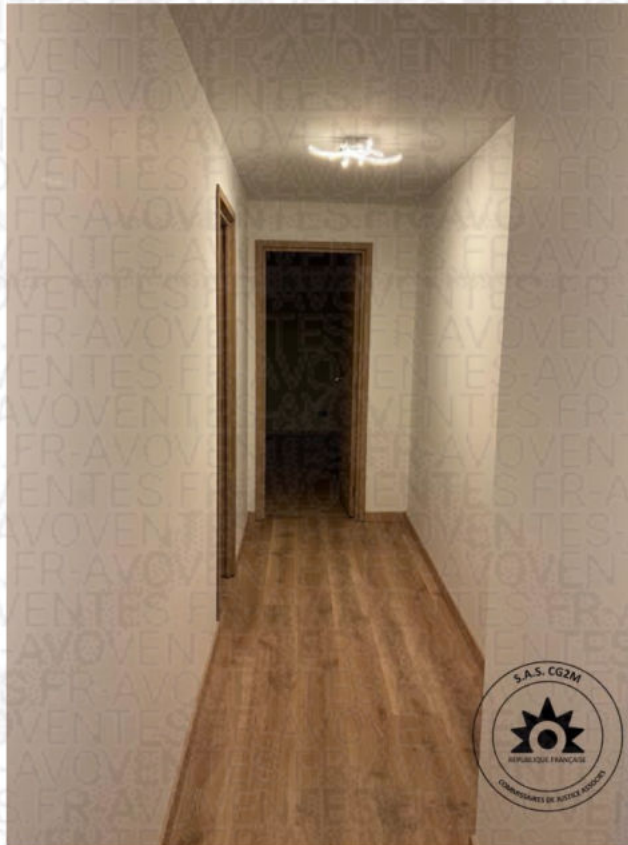
Photographie n°1.



Photographie n°2.



Photographie n°3.



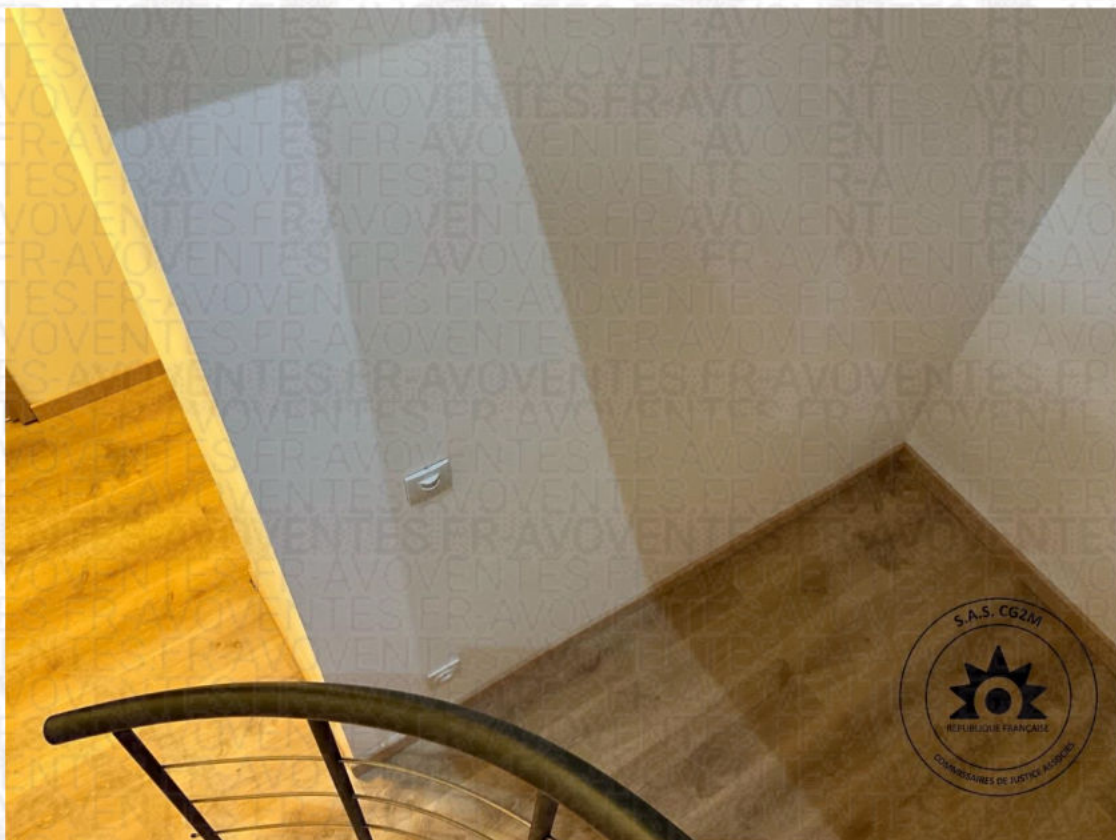
Photographie n°4.



Photographie n°5.



Photographie n°6.



Photographie n°7.

PIÈCE 1

Cette pièce qui est encore en travaux et dont le sol a été creusé pour le passage des évacuations des eaux usées à pour vocation probable la réalisation d'un WC, elle mesure 1.72 m².

L'**accès** s'effectue par une porte simple, de couleur beige, ouverture battant simple, extérieur à l'état brut, intérieur peint, serrure monopoint.

Le **bâti** est en bois, à l'état brut.

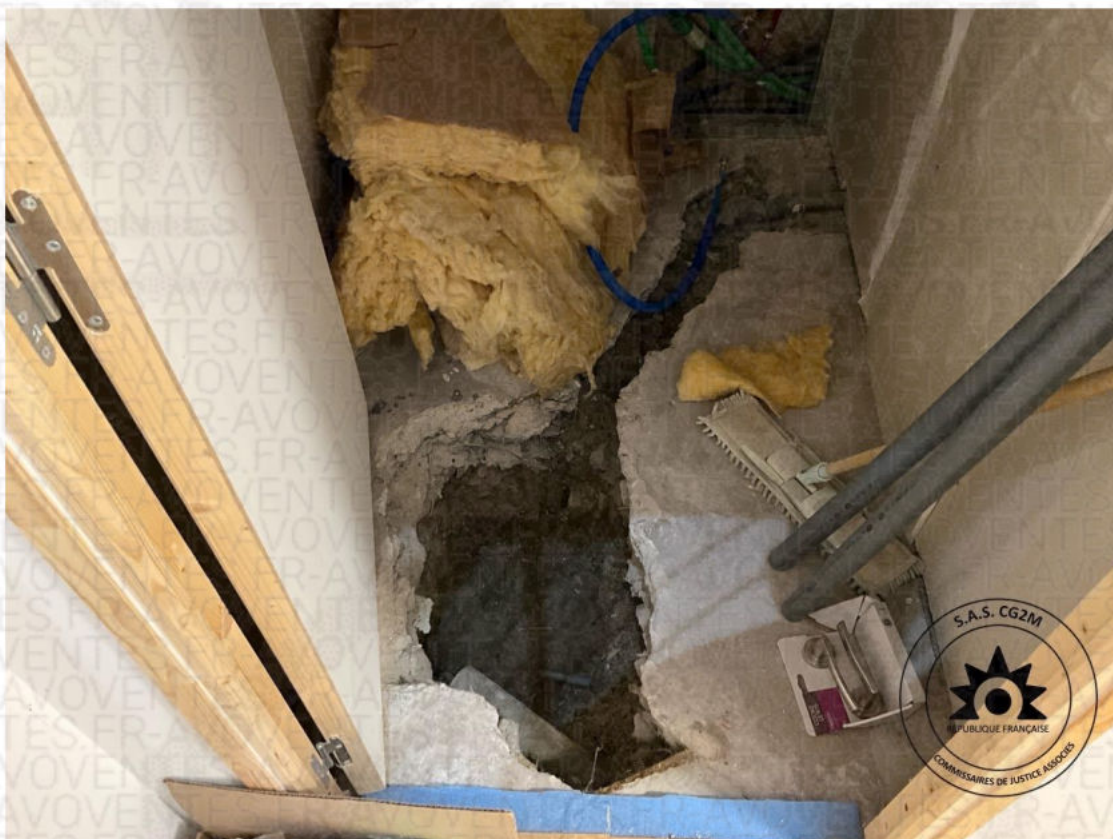
Le **sol** est recouvert d'une chape brute, de couleur grise. Partiellement ouverte pour le passage de gaine évacuation

Les **murs** sont recouverts de plaque de plâtre à l'état brut.

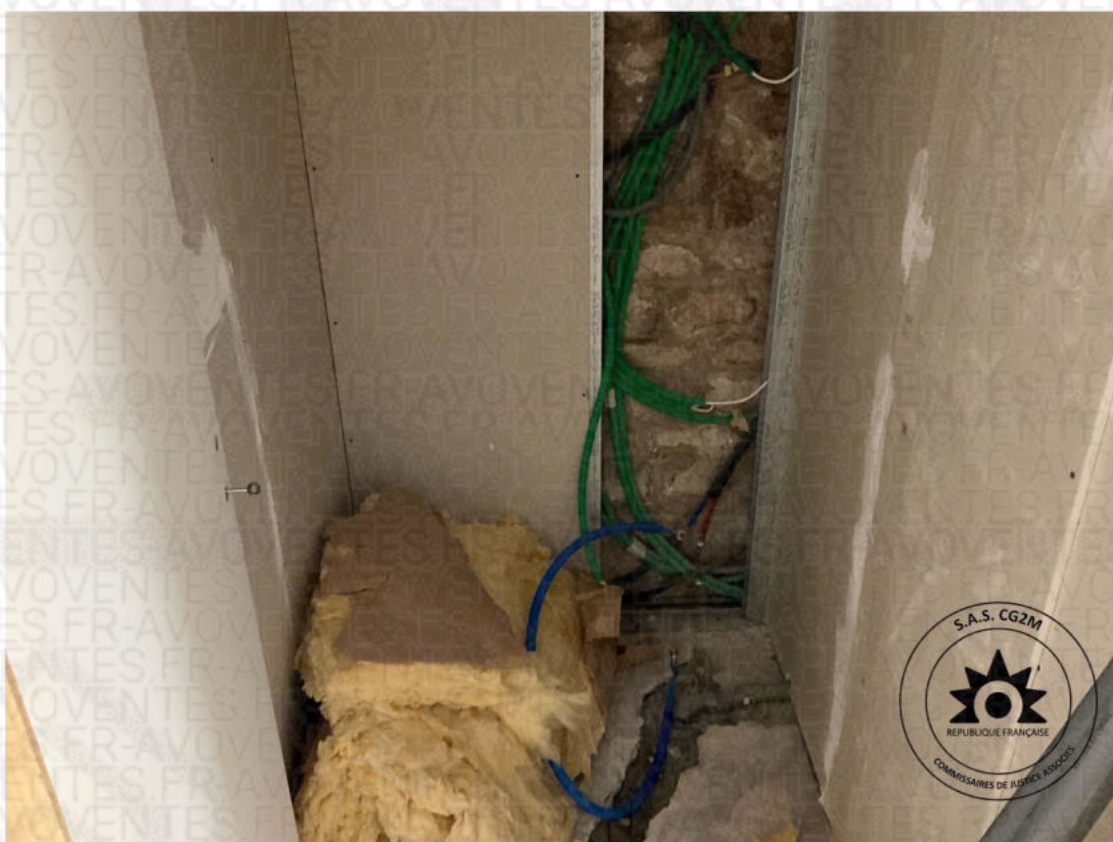
Le **plafond** est recouvert de dalle de plâtre de placoplâtre, partiellement bandées.



Photographie n°1.



Photographie n°2.



Photographie n°3.



Photographie n°4.

PIÈCE 2

Cette pièce se situe à gauche dans le dégagement, donne accès directement dans la salle d'eau 1, elle mesure 11.05 m².

L'**accès** s'effectue par une porte simple, de couleur marron, ouverture battant simple, avec une poignée béquille en métal, extérieur à l'état brut, intérieur à l'état brut, barre de seuil.

Le **bâti** est en bois, à l'état brut.

Le **sol** est recouvert de parquet, de couleur marron-clair, flottant.

Les **plinthes** sont en bois brut, de couleur marron.

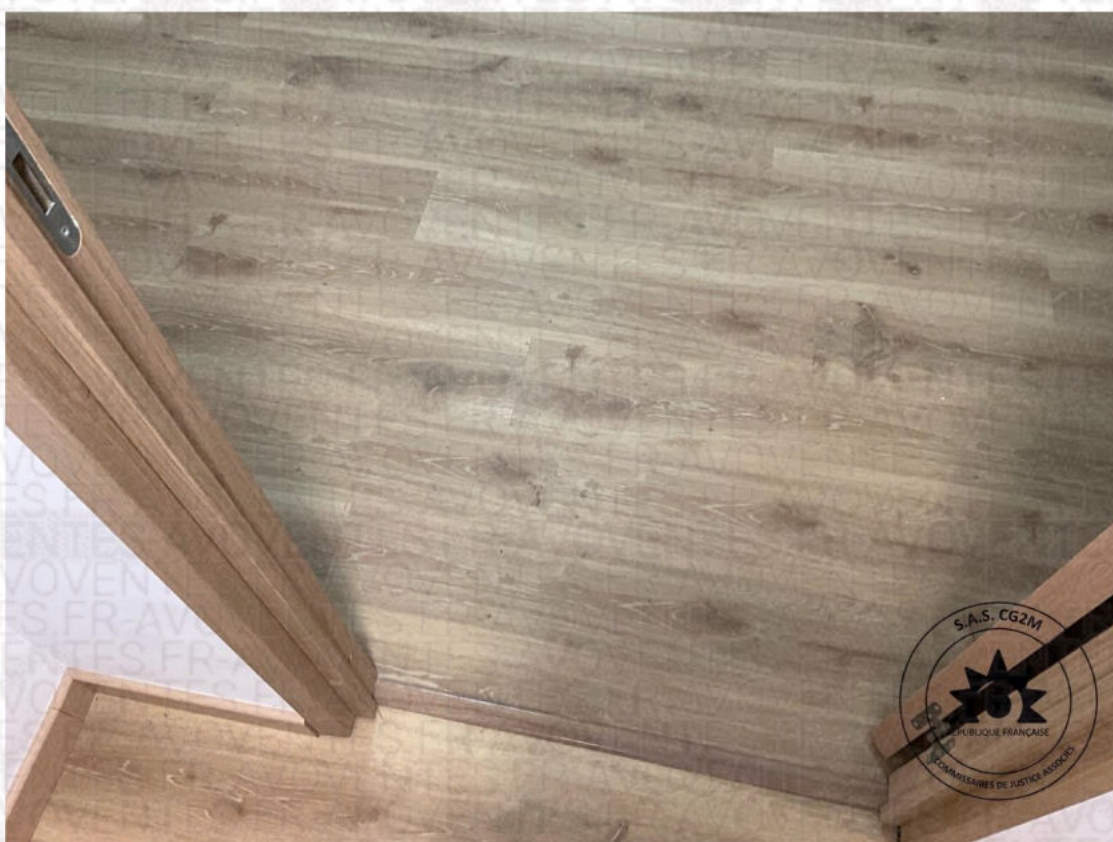
Les **murs** sont recouverts de peinture, de couleur blanche.

Le **plafond** est recouvert de peinture, de couleur blanche, plafonnier avec lustre.

L'**équipement électrique** comprend deux interrupteurs simples, quatre prises électriques, une sortie de câbles électriques pour branchement probable d'un convecteur électrique.



Photographie n°1.



Photographie n°2.



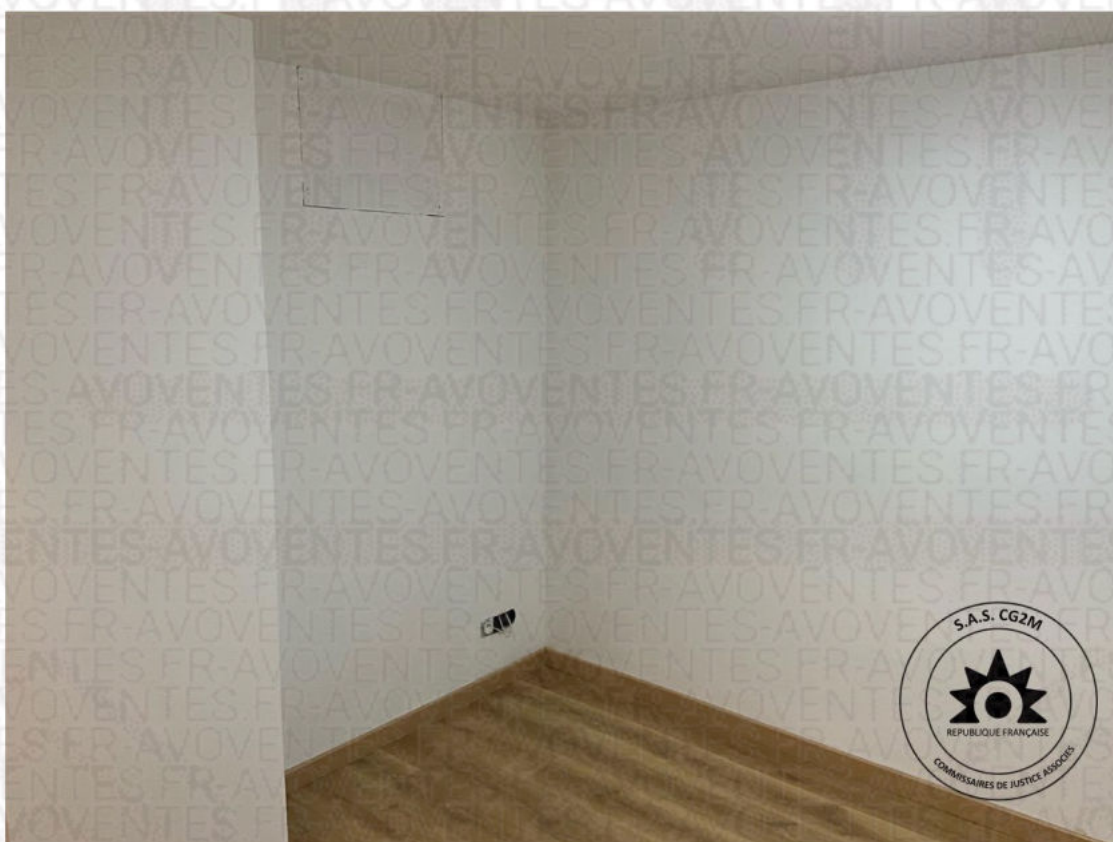
Photographie n°3.



Photographie n°4.



Photographie n°5.



Photographie n°6.



Photographie n°7.



Photographie n°8.



Photographie n°9.

SALLE D'EAU 1

Cette pièce est accessible directement depuis la pièce 2, elle mesure 3.01m².

Le **sol** est recouvert de carrelage en dalle, de couleur blanche.

Les **plinthes** sont en carrelage, de couleur grise.

Les **murs** sont recouverts de peinture, de couleur blanche, boîtier dlc, douille et ampoule.

Le **plafond** est recouvert de peinture, de couleur blanche.

Pour les **éléments d'équipement**, je relève :

- une ouverture pour VMC dont l'appareillage n'est pas encore installé
- une canalisation d'alimentation
- une canalisation d'écoulement
- un meuble sous-vasque en bois de couleur marron avec piétement de couleur noire comprenant deux grands tiroirs avec poignées rectangulaires métalliques
- une vasque sur toute la surface du meuble en grès de couleur blanche avec un mitigeur de couleur dorée, un bouchon, un siphon, un clapet
- un miroir rond avec encadrement doré

- une cabine de douche d'angle circulaire hydromassage, en aluminium et en verre avec double pomme de douche, tuyau de douche et mitigeur avec deux portes coulissantes en verre et en aluminium circulaires



Photographie n°1.



Photographie n°2.



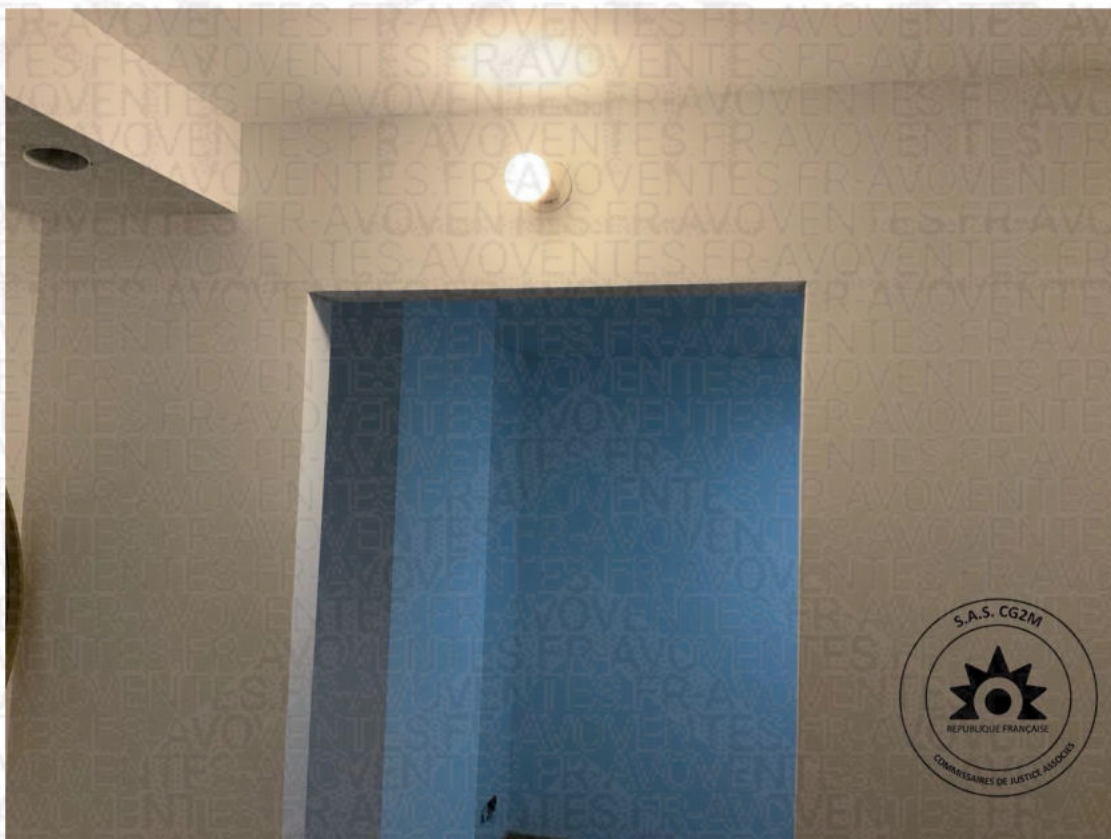
Photographie n°3.



Photographie n°4.



Photographie n°5.



Photographie n°6.

PIÈCE 3

Cette pièce est accessible depuis le dégagement à gauche, elle donne accès directement à la salle d'eau 2, elle mesure 10.41m².

L'**accès** s'effectue par une porte simple, de couleur marron, ouverture battant simple, avec une poignée béquille en métal, extérieur à l'état brut, intérieur à l'état brut, serrure monopoint, barre de seuil.

Le **bâti** est en bois, à l'état brut.

Le **sol** est recouvert de parquet, de couleur marron-clair, flottant.

Les **plinthes** sont en bois brut, de couleur marron.

Les **murs** sont recouverts de peinture, de couleur blanche.

Le **plafond** est recouvert de peinture, de couleur blanche, plafonnier avec lustre.

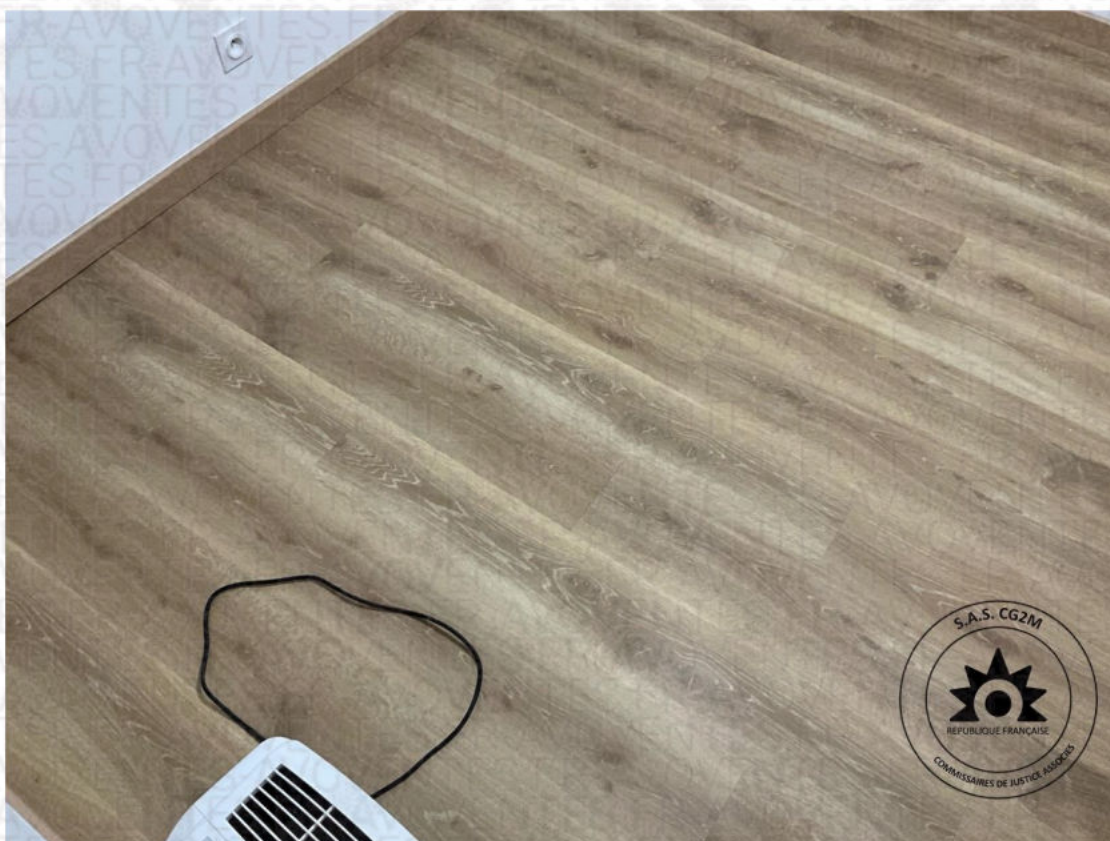
L'**équipement électrique** comprend un interrupteur simple, quatre prises électriques, une sortie de câbles électriques pour branchement probable d'un convecteur électrique.



Photographie n°1.



Photographie n°2.



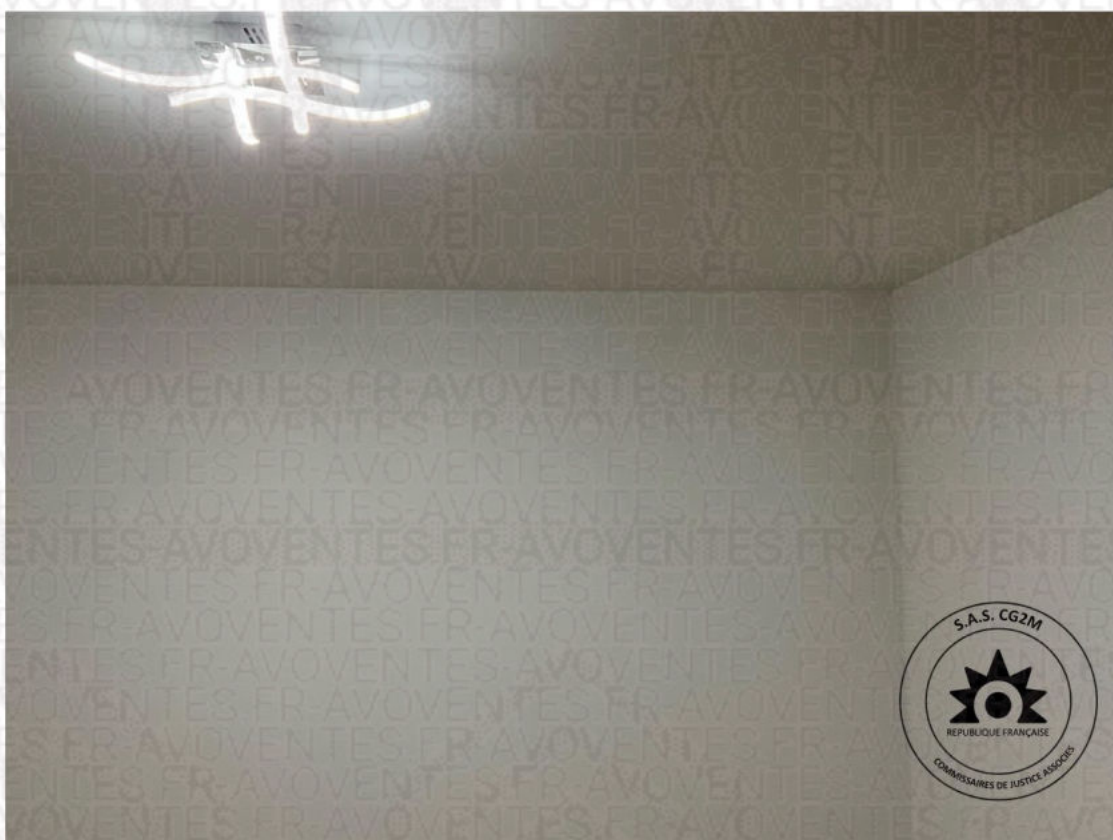
Photographie n°3.



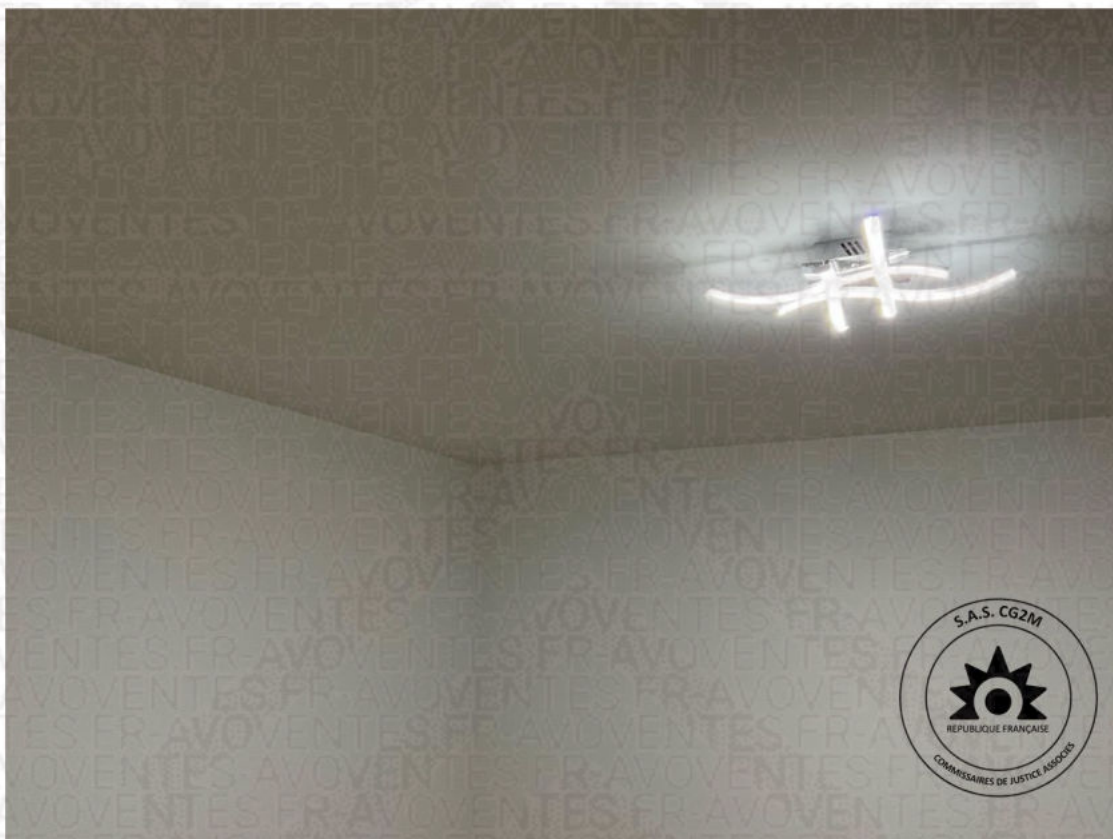
Photographie n°4.



Photographie n°5.



Photographie n°6.



Photographie n°7.



Photographie n°8.

SALLE D'EAU 2

Cette pièce est accessible depuis la pièce 3, elle mesure 1.94m².

Le **sol** est recouvert de parquet, de couleur marron, à l'endroit du lavabo qui est positionné côté chambre et un carrelage en dalle de couleur blanche côté douche avec une barre de seuil entre les deux.

Les **plinthes** sont en bois brut, de couleur marron, côté lavabo et en carrelage de couleur grise côté douche.

Les **murs** sont recouverts de peinture, de couleur blanche, applique murale en cours de pose, les câbles sont nus en attente sur le mur.

Le **plafond** est recouvert de peinture, de couleur blanche.

L'**équipement électrique** comprend un interrupteur simple, une prise électrique.

Pour les **éléments d'équipement**, je relève :

- une VMC en cours d'installation, la bouche de positionnement est réalisée derrière la cabine de douche
- un meuble sous-vasque en bois de couleur marron avec piétement de couleur noire comprenant deux grands tiroirs avec poignées rectangulaires métalliques
- une vasque sur toute la surface du meuble en grès de couleur blanche avec un mitigeur de couleur dorée, un bouchon, un siphon, un clapet
- un miroir rond avec encadrement doré
- une cabine de douche d'angle circulaire hydromassage, en aluminium et en verre avec double pomme de douche, tuyau de douche et mitigeur avec deux portes coulissantes en verre et en aluminium circulaires



Photographie n°1.



Photographie n°2.



Photographie n°3.

PIÈCE 4

Cette pièce accessible depuis le dégagement au fond du couloir, donne accès directement à la salle de douche 3, elle mesure 13.71 m².

L'**accès** s'effectue par une porte simple, ouverture battant simple, avec une poignée béquille en métal, extérieur à l'état brut, intérieur à l'état brut, serrure monopoint, barre de seuil.

Le **bâti** est en bois, à l'état brut.

Le **sol** est recouvert de parquet, de couleur marron-clair, flottant.

Les **plinthes** sont en bois brut, de couleur marron.

Les **murs** sont recouverts de peinture, de couleur blanche.

Le **plafond** est recouvert de peinture, de couleur blanche, plafonnier avec lustre.

L'**équipement électrique** comprend un interrupteur simple, quatre prises électriques, une sortie de câbles électriques pour branchement probable d'un convecteur électrique.



Photographie n°1.



Photographie n°2.



Photographie n°3.



Photographie n°4.



Photographie n°5.



Photographie n°6.

SALLE D'EAU 3

Cette pièce est accessible directement depuis la pièce 4 et mesure 1.63 m².

Le **sol** est recouvert de parquet, de couleur marron à l'endroit du lavabo, de carrelage en dalle de couleur blanche côté douche.

Les **plinthes** sont en bois brut, de couleur marron côté lavabo et en faïence de couleur grise côté douche.

Les **murs** sont recouverts de peinture, de couleur blanche, sortie de câbles électriques à droite du lavabo pour le positionnement d'une applique.

Le **plafond** est recouvert de peinture, de couleur blanche.

Pour les **éléments d'équipement**, je relève :

- une VMC en cours de pose, présence de la sortie près de la douche
- une cabine de douche, carrée avec en aluminium et en verre de couleur blanche avec une porte simple, double pomme de douche, un tuyau de douche et une barre de douche
- un meuble sous-vasque en bois de couleur marron avec piétement de couleur noire comprenant deux grands tiroirs avec poignées rectangulaires métalliques
- une vasque sur toute la surface du meuble en grès de couleur blanche avec un mitigeur de couleur dorée, un bouchon, un siphon, un clapet
- un miroir rond avec encadrement doré



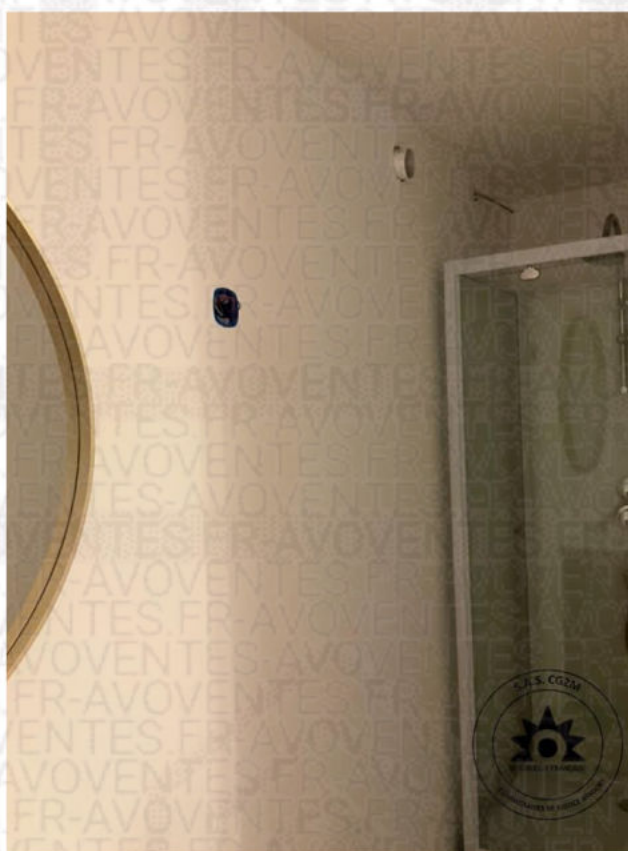
Photographie n°1.



Photographie n°2.



Photographie n°3.



Photographie n°4.

Au rez de chaussée :

SÉJOUR-CUISINE

Cette pièce est accessible directement depuis l'extérieur, elle dessert à droite la descente au sous-sol, en face la chambre 1 à droite à hauteur de la cuisine le WC, elle mesure 36.43 m².

L'**accès** s'effectue par une porte d'entrée en pvc en partie vitrée au centre avec un vitrage brouillé, de couleur blanche, ouverture battant simple, avec une poignée béquille en métal, extérieur à l'état brut, intérieur à l'état brut, serrure multi-points, barre de seuil.

Le **bâti** est en pvc.

Le **sol** est recouvert de parquet, de couleur marron, stratifié, différent entre l'espace séjour et l'espace cuisine, la séparation étant matérialisée par une barre de seuil en bois.

Les **plinthes** sont en bois peintes, de couleur blanche.

Les **murs** sont recouverts de peinture, de couleur blanche.

Le **plafond** est recouvert de peinture, de couleur blanche avec onze spots incrustés côté séjour et un lustre au-dessus de la partie cuisine.

L'**éclairage naturel** de la pièce est assuré par deux fenêtres, de couleur blanche, avec coffrage, ouverture coulissante de chaque côté avec poignée en aluminium de couleur blanche, châssis aluminium, double vitrage, volet roulant électrique en pvc, avec interrupteur fonctionnel, deux coffrages avec sur le coffrage de droite, une aération.

L'**équipement électrique** comprend un tableau électrique positionné dans un coffrage fermé en pvc, un disjoncteur, un compteur électrique Linky, cinq interrupteurs doubles dont deux pour l'ouverture et la fermeture des volets du séjour sept prises électriques, deux prise Ethernet, deux prises de télévision.

Pour les **éléments d'équipement**, je relève :

- un convecteur électrique

- un placard situé à l'entrée au-dessus de la descente au sous-sol comprenant trois portes coulissantes, façon bois dont une avec un miroir, à l'intérieur le sol est recouvert de parquet, les plinthes en bois sont peintes de couleur blanche, les murs sont recouverts de peinture blanche, le plafond est recouvert de peinture blanche, présence à l'intérieur du placard d'une VMC

- une cuisine aménagée et équipée façon bois de couleur beige-clair avec des poignées métalliques, couleur aluminium, un plan de travail en matériaux de synthèse de couleur blanche, un évier en matériaux de synthèse de couleur noire avec un mitigeur avec douchette et un bouchon avec une bonde métallique en aluminium, une plaque de cuisson de marque Amzchef cinq tampons, un micro-ondes de marque Valberg

- un ensemble de placards bas comprenant cinq tiroirs dont un tiroir à épices, un tiroir important à étagères et un tiroir à poubelle sous l'évier, trois portes dont un placard sous évier et un placard magic-corner, un espace fermé par un rideau roulant en aluminium avec une étagère, une colonne pour réfrigérateur-congélateur, un espace pour machine à laver, un espace four encastré, un espace four micro-ondes encastré

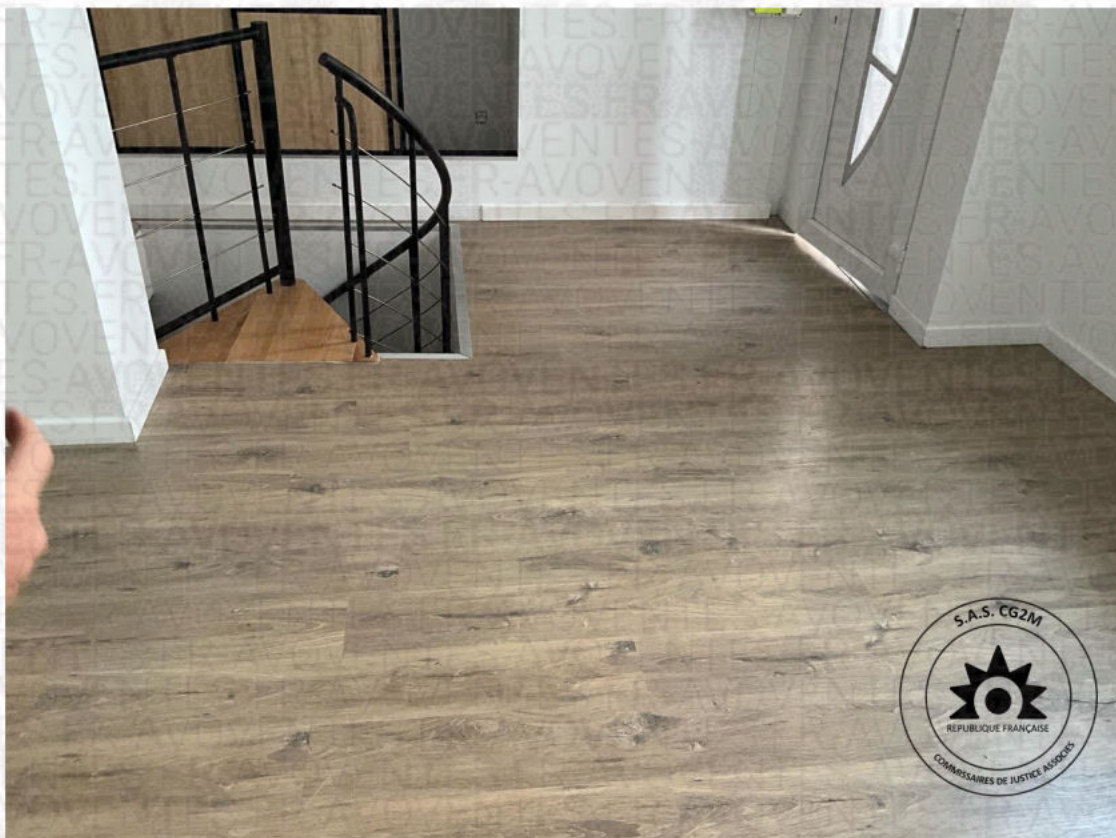
- une canalisation d'alimentation
- une canalisation d'écoulement



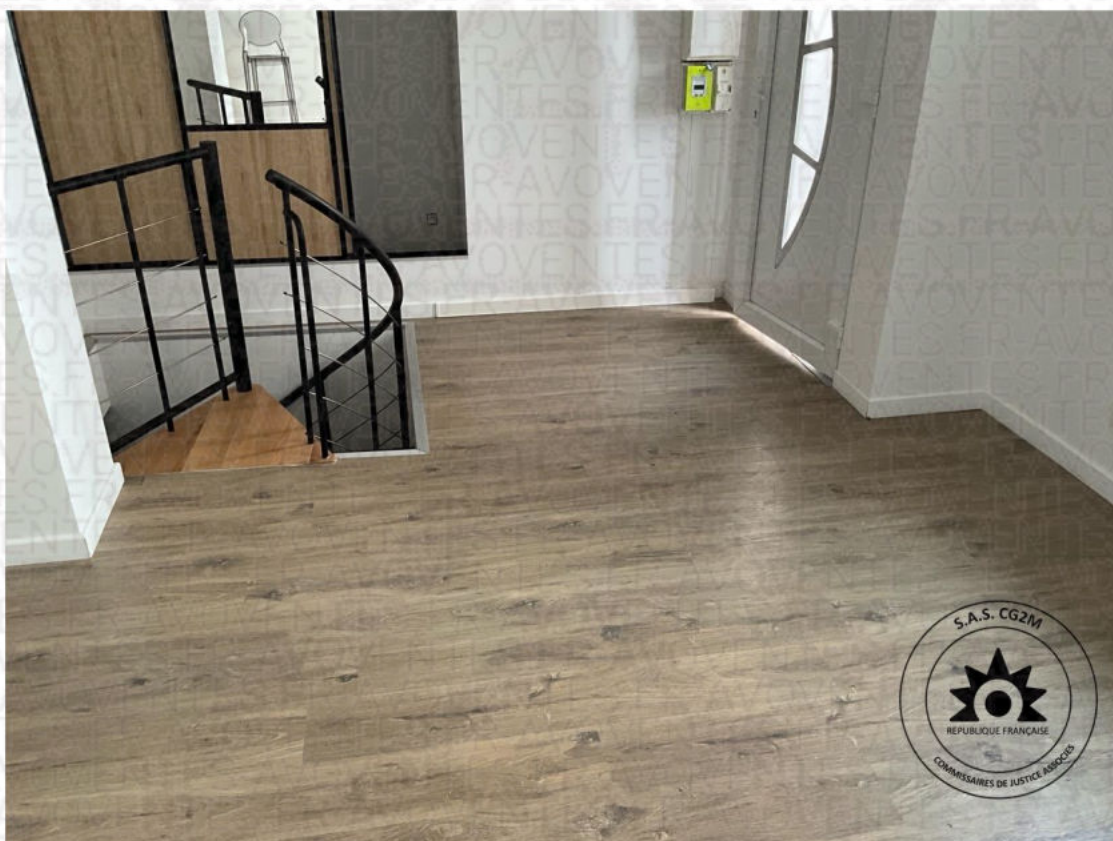
Photographie n°1.



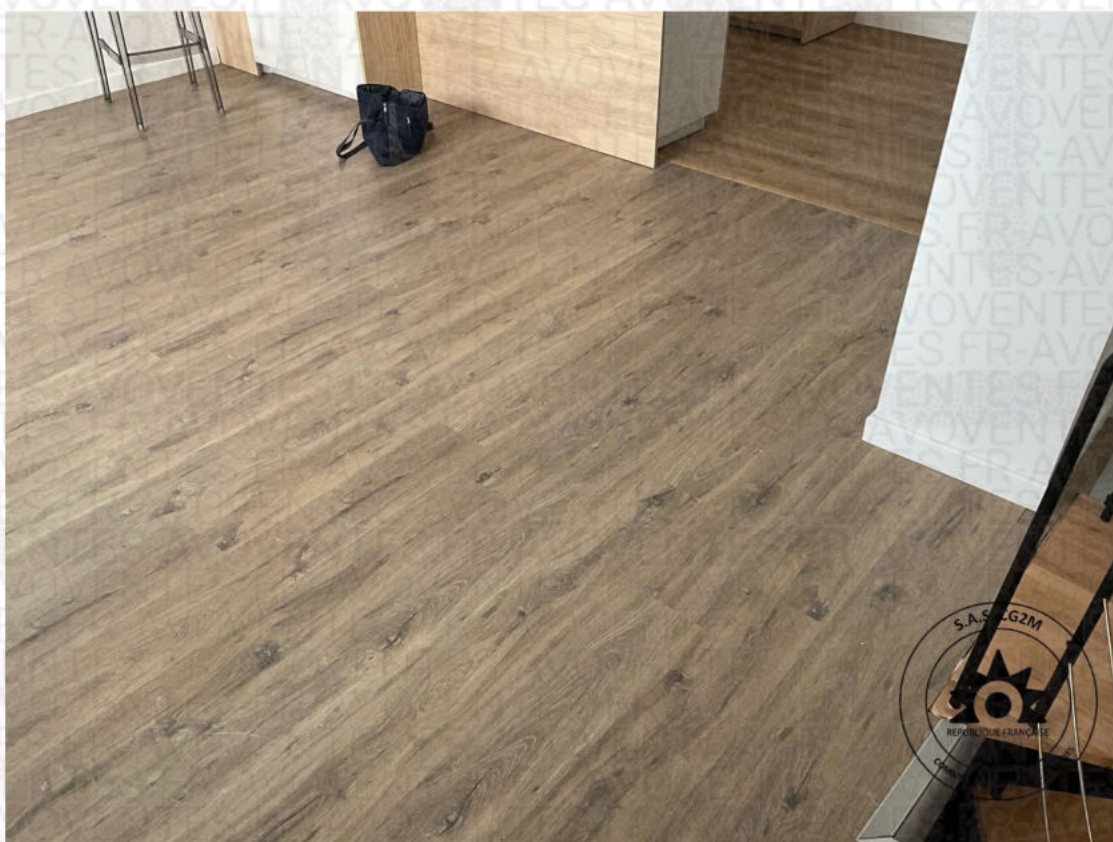
Photographie n°2.



Photographie n°3.



Photographie n°4.



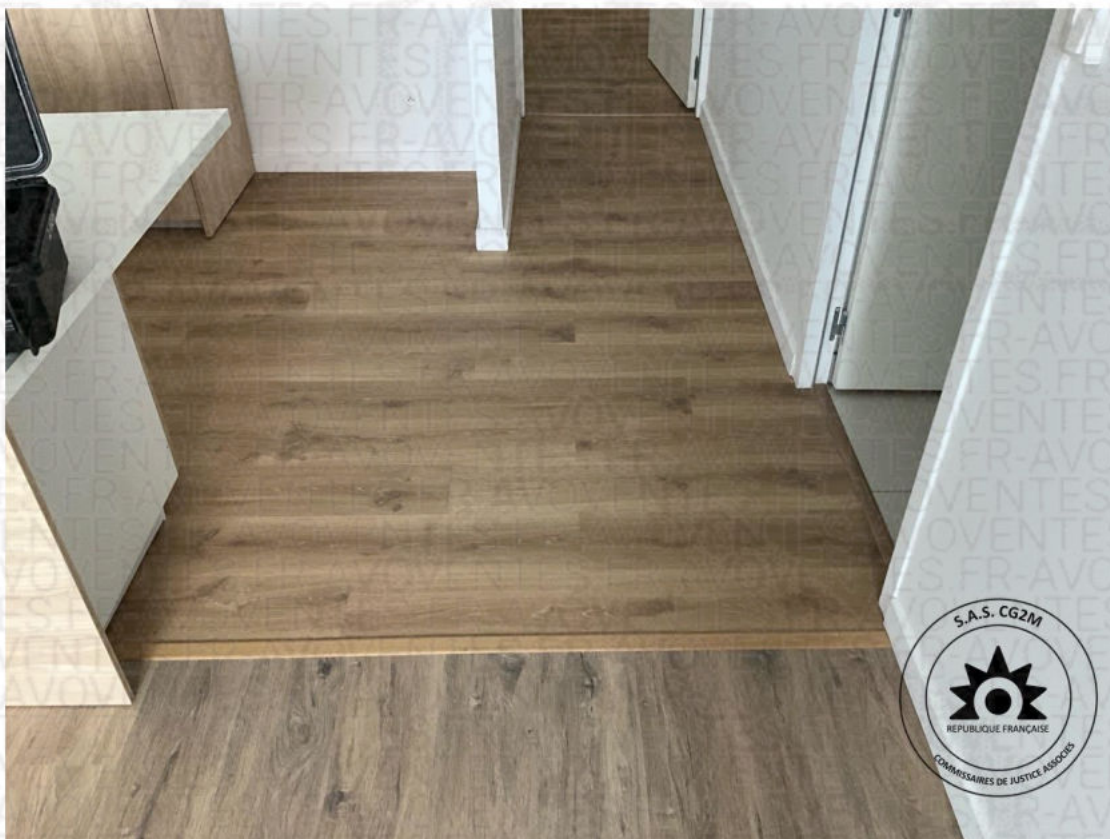
Photographie n°5.



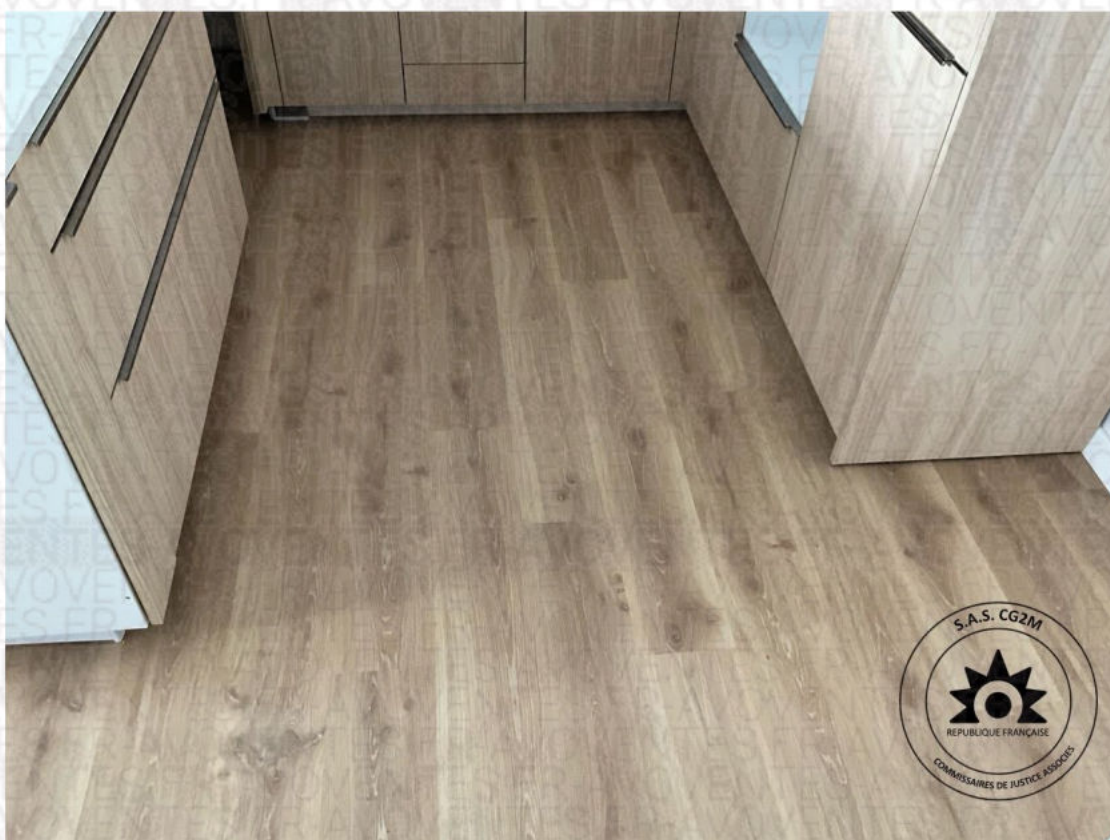
Photographie n°6.



Photographie n°7.



Photographie n°8.



Photographie n°9.



Photographie n°10.



Photographie n°11.



Photographie n°12.



Photographie n°13.



Photographie n°14.



Photographie n°15.



Photographie n°16.



Photographie n°17.



Photographie n°18.



Photographie n°19.



Photographie n°20.

WC

Cette pièce est accessible depuis l'espace cuisine à droite, elle mesure 4.09 m².

L'**accès** s'effectue par une porte simple, de couleur blanche, ouverture battant simple, avec une poignée béquille en plastique, extérieur peint, intérieur peint, barre de seuil.

Le **bâti** est en bois, peint, de couleur blanche.

Le **sol** est recouvert de carrelage en dalle, de couleur blanche.

Les **plinthes** sont en carrelage, de couleur grise.

Les **murs** sont recouverts de peinture, de couleur blanche.

Le **plafond** est recouvert de peinture, de couleur blanche, plafonnier avec boîtier dlc, douille et ampoule.

L'**équipement électrique** comprend un interrupteur simple, une prise Ethernet, une prise électrique.

Pour les **éléments d'équipement**, je relève :

- un ballon d'eau chaude de marque Aristone extraplat de 80 litres
- une canalisation d'alimentation

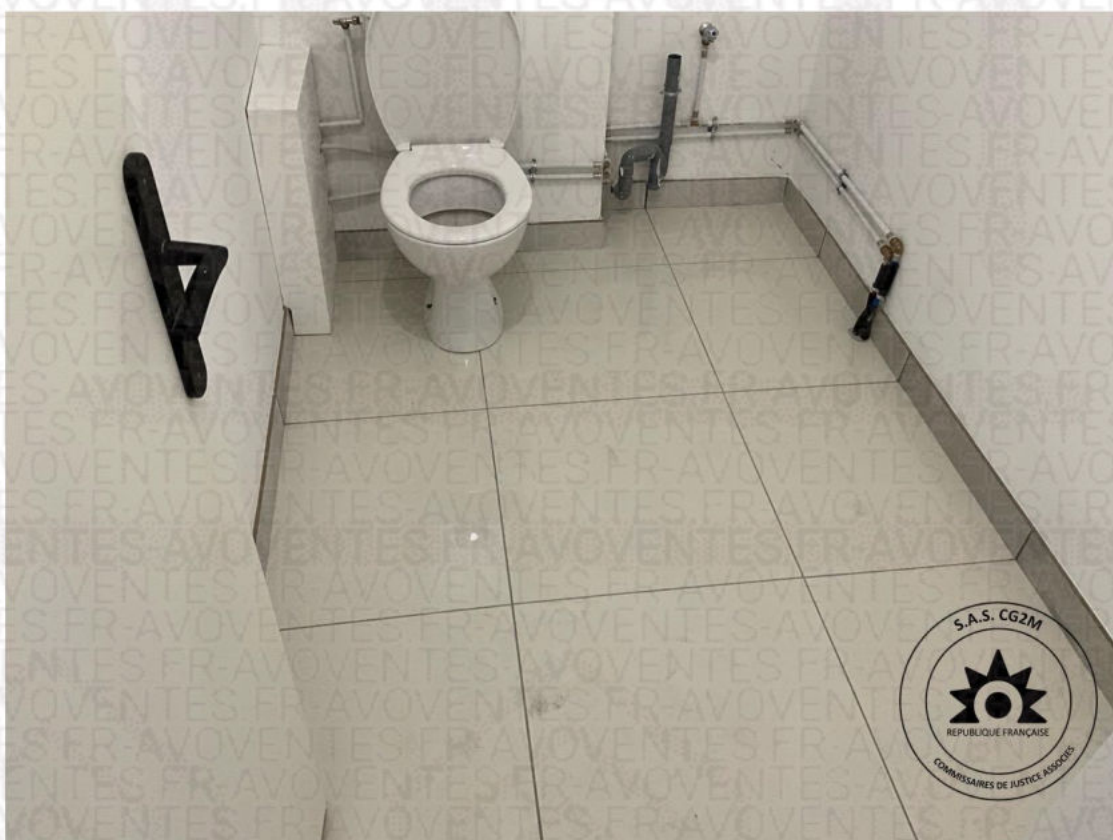
- une canalisation d'écoulement
- un WC sur pied avec un réservoir, une cuvette, un abattant, système de chasse d'eau fonctionnel, une cuvette, un robinet d'arrêt d'eau
- un branchement pour machine à laver avec arrivée d'eau et tuyau d'évacuation



Photographie n°1.



Photographie n°2.



Photographie n°3.



Photographie n°4.



Photographie n°5.

CHAMBRE

Cette pièce est accessible dans le prolongement de la cuisine, elle dessert directement la salle de bain, elle mesure 12.76 m².

L'accès s'effectue par une porte simple, de couleur blanche, ouverture battant simple, avec une poignée béquille en métal, extérieur peint, intérieur peint, serrure monopoint, barre de seuil.

Le **bâti** est en bois, peint, de couleur blanche.

Le **sol** est recouvert de parquet, de couleur marron-clair.

Les **plinthes** sont en bois peintes, de couleur blanche.

Les **murs** sont recouverts de peinture, de couleur blanche.

Le **plafond** est recouvert de peinture, de couleur blanche, plafonnier avec boîtier dlc, douille et ampoule.

L'équipement électrique comprend un interrupteur simple, quatre prises électriques, une prise Ethernet, une prise de télévision.

Pour les **éléments d'équipement**, je relève :

- un convecteur électrique
- un placard avec quatre portes coulissantes façon bois dont deux avec miroir, à l'intérieur le sol est recouvert de parquet, les murs sont recouverts de peinture de couleur blanche, le plafond est recouvert de peinture, de couleur blanche, passage de tuyauterie à l'intérieur du placard le long du mur du fond



Photographie n°1.



Photographie n°2.



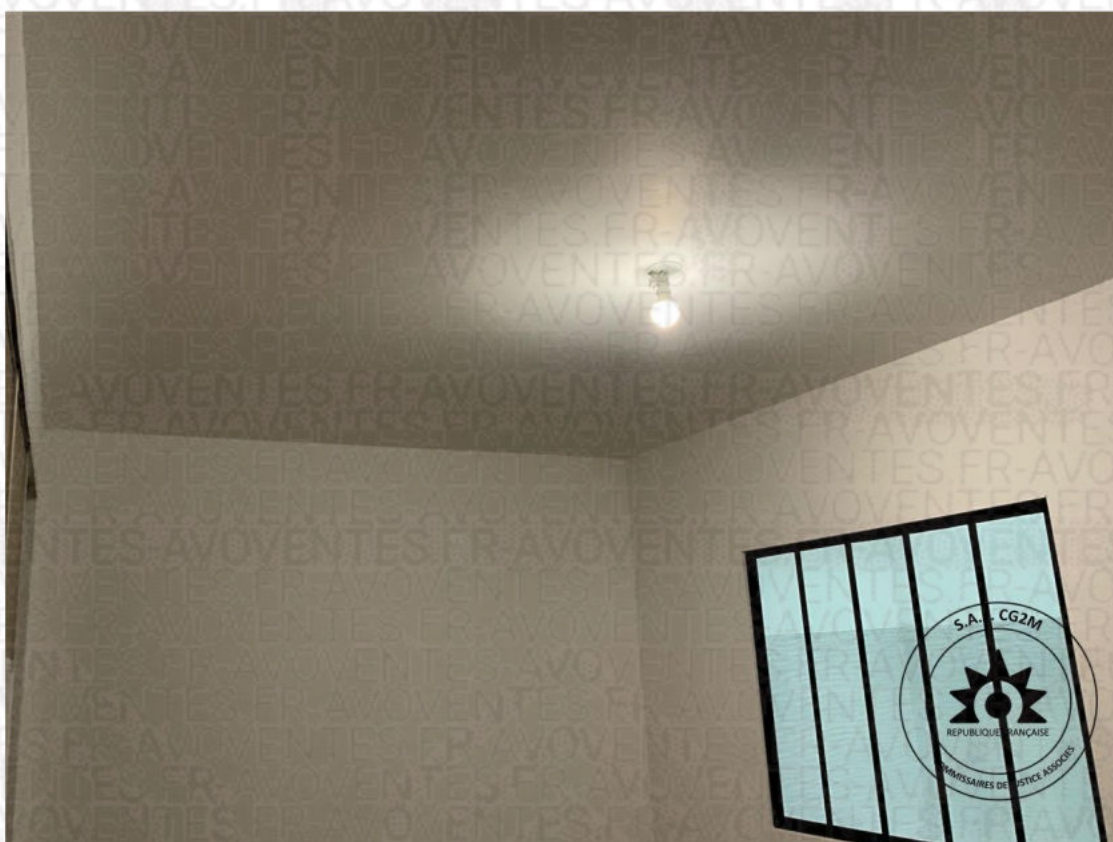
Photographie n°3.



Photographie n°4.



Photographie n°5.



Photographie n°6.



Photographie n°7.

SALLE DE BAIN

Cette pièce est accessible directement depuis la chambre, elle mesure 7.09 m².

Le **sol** est recouvert de carrelage, de couleur marron, façon parquet de bateau avec des joints noirs.

Les **plinthes** sont en bois peintes, de couleur blanche.

Les **murs** sont recouverts de peinture, de couleur blanche, présence d'une verrière en aluminium de couleur noire vitrée donnant sur la chambre au centre du mur mitoyen, une faïence autour de la baignoire ainsi qu'autour du lavabo en grand carreaux rectangulaires de couleur blanche, fantaisie.

Le **plafond** cathédrale est recouvert de peinture, de couleur blanche, avec un spot.

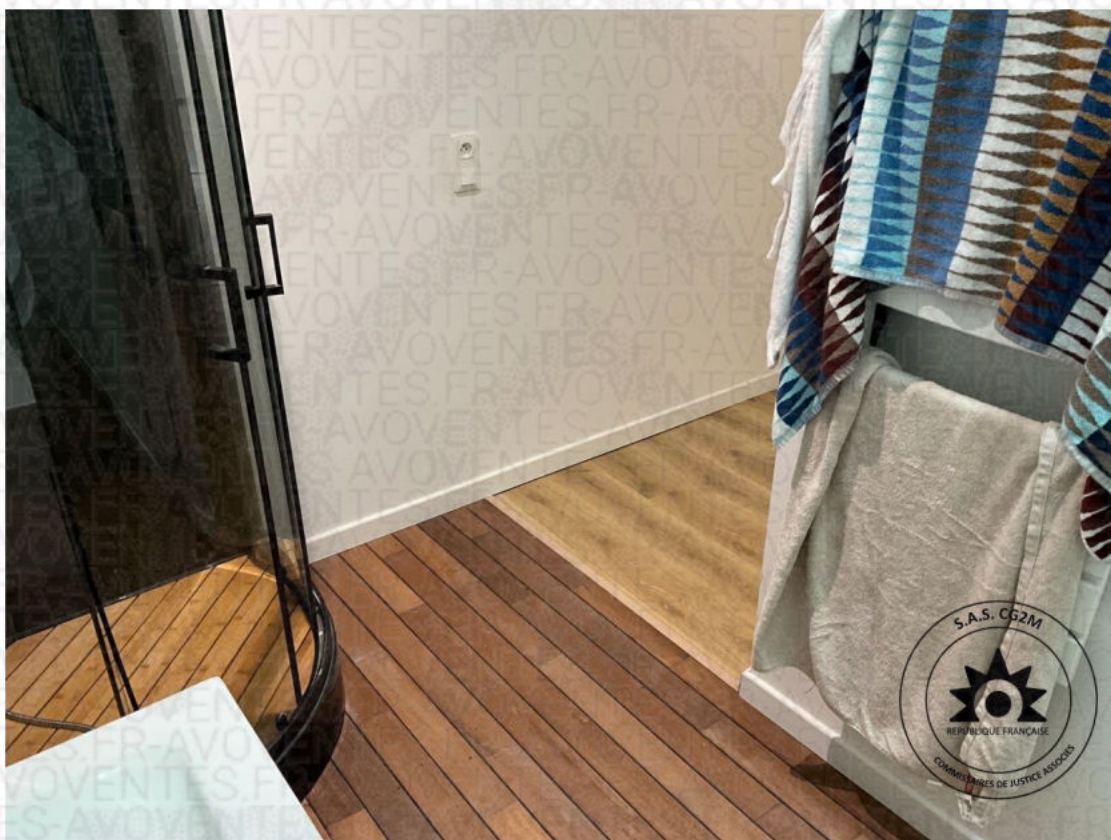
L'éclairage naturel de la pièce est assuré par deux châssis Vélux, de couleur blanche, sans coffrage, ouverture oscillo-battante, châssis bois, double vitrage situé en partie haute du plafond cathédrale.

L'équipement électrique comprend un interrupteur simple, deux prises électriques, une prise de télévision.

Pour les **éléments d'équipement**, je relève :

- une canalisation d'alimentation
- une canalisation d'écoulement

- une baignoire en matériau de synthèse, bainé d'angle de couleur blanche avec un mitigeur de couleur noire, une douchette de couleur noire, un mélangeur, un tablier en pvc
- un meuble sous-vasque comprenant deux tiroirs façon laque de couleur blanche avec des poignées métalliques
- une vasque de couleur blanche avec un bouchon, un mitigeur de couleur noire, un clapet, un siphon
- une cabine de douche d'angle arrondie avec deux portes coulissantes arrondies, en aluminium de couleur noire et en verre hydromassage avec double pommeau de douche, un tuyau de douche, une étagère intérieure de couleur marron et un plancher bois de couleur marron
- un sèche serviettes électrique



Photographie n°1.



Photographie n°2.



Photographie n°3.



Photographie n°4.



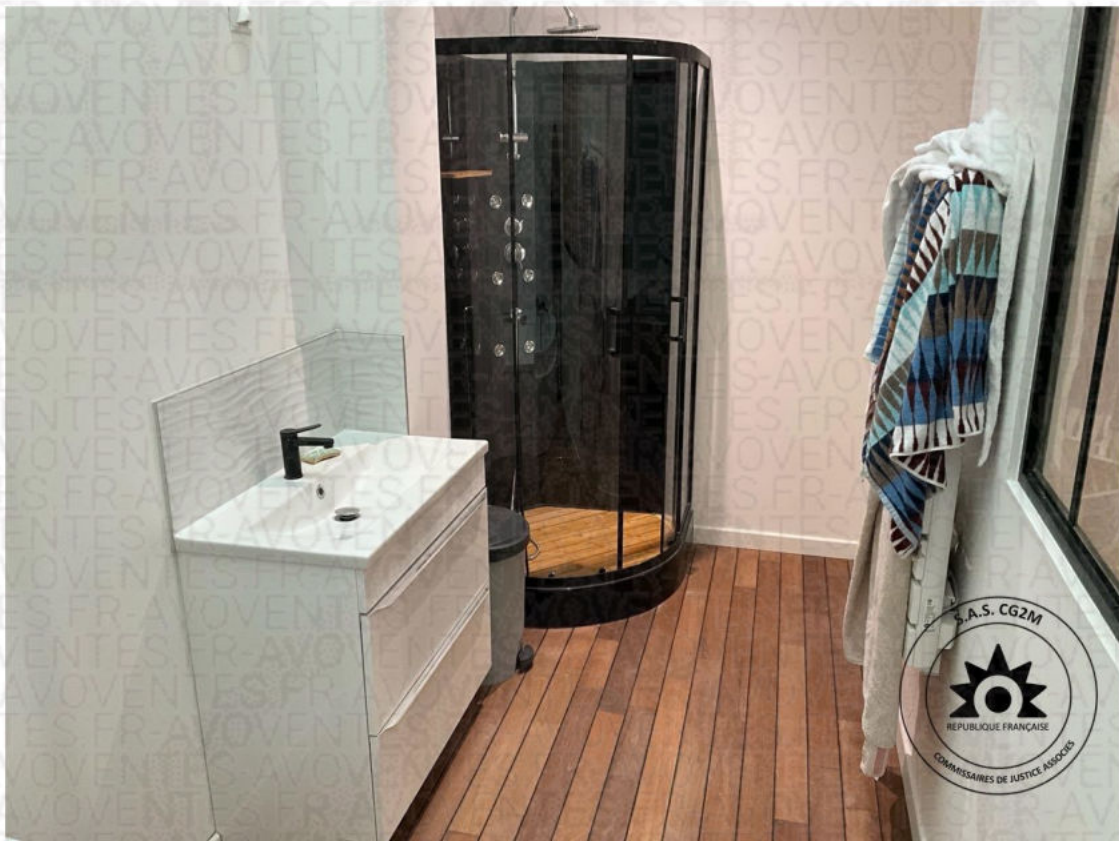
Photographie n°5.



Photographie n°6.



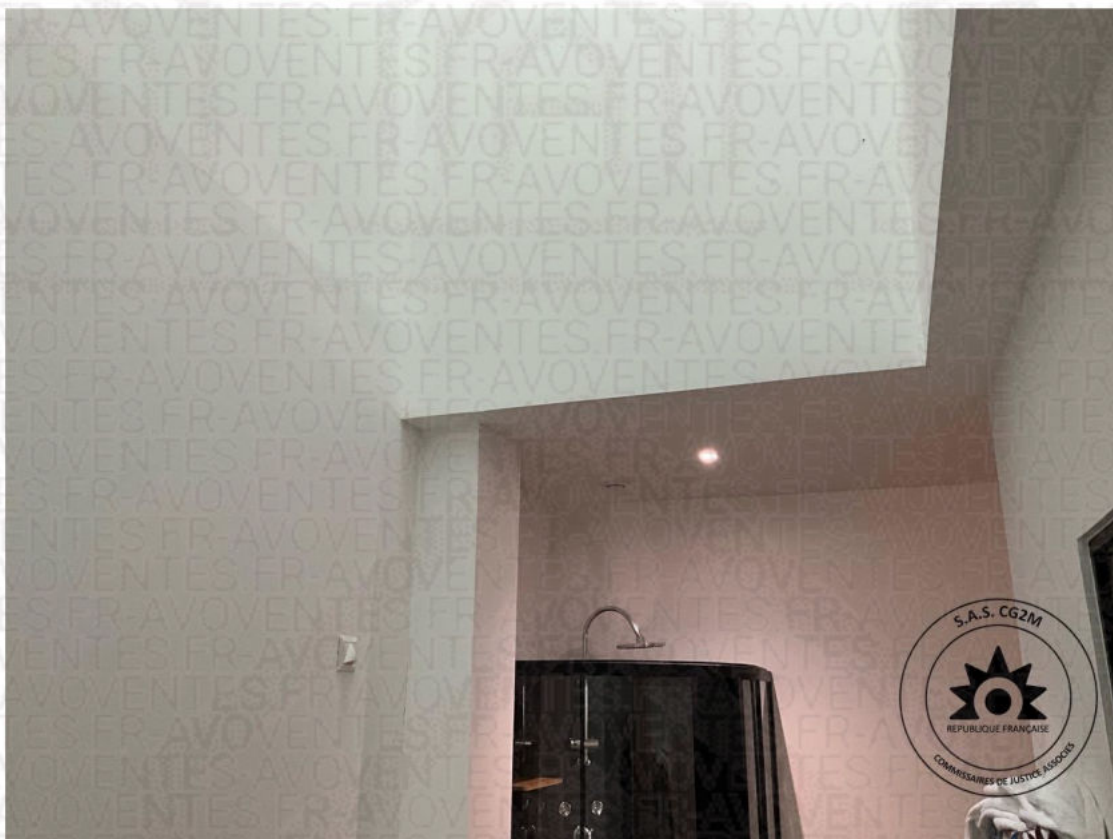
Photographie n°7.



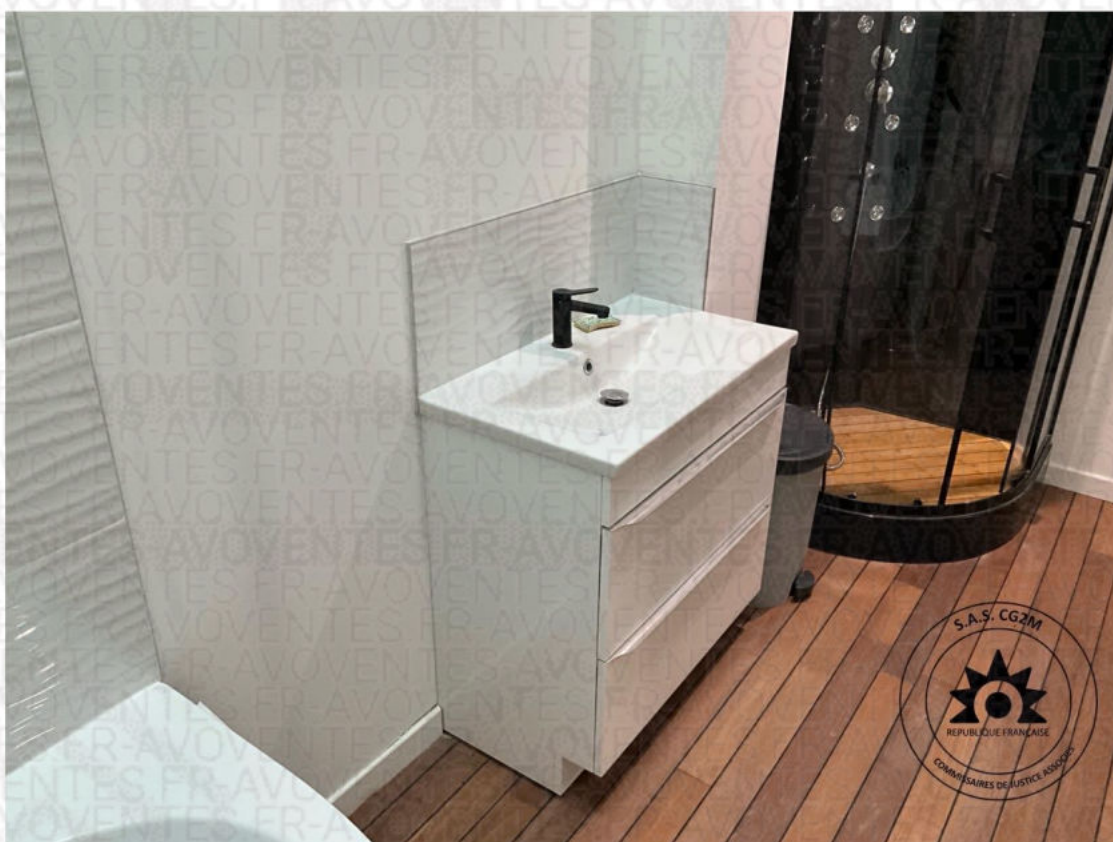
Photographie n°8.



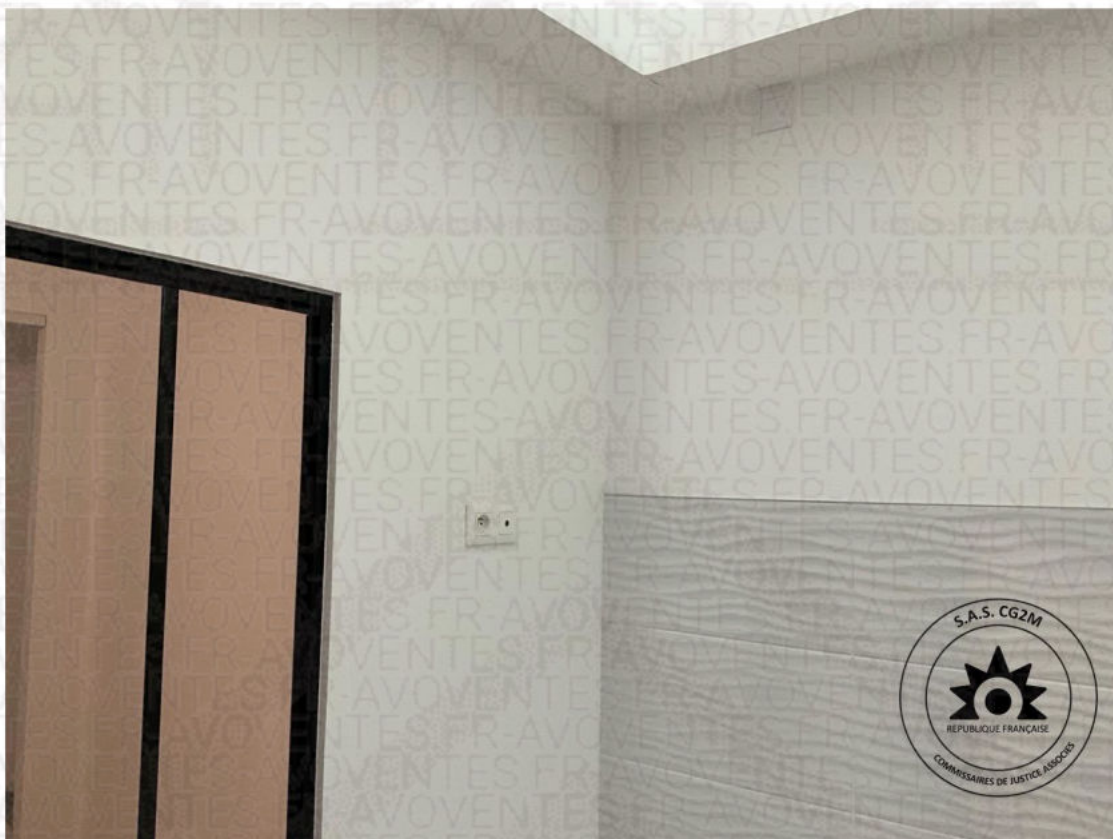
Photographie n°9.



Photographie n°10.



Photographie n°11.



Photographie n°12.

EXTÉRIEUR DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER



Photographie n°1.



Photographie n°2.



Photographie n°3.



Photographie n°4.



Photographie n°5.



Photographie n°6.



Photographie n°7.

SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ

Le syndic est le Cabinet Guy Hoquet situé 62 avenue de CAEN 76160 ROUEN

DIAGNOSTICS

Les diagnostics sont dressés par le société AEXACT et joins au présent procès verbal pour en faire partie intégrante sur 53 pages.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat sur 70 pages pour servir et valoir ce que de droit.

Coût de l'acte (Décret 96-1080 du 12/12/1996)

Emolument (Art A444-10)	219,16 €
Déplacement (Art A444-48)	9,20 €
Vacation (Art A444-18)	225,45 €
Sous Total HT	453,81 €
TVA à 20%	90,77 €
Vacation témoins	40,00 €
TOTAL TTC	584,58 €



Karinne MADELAIN
Commissaire de Justice